

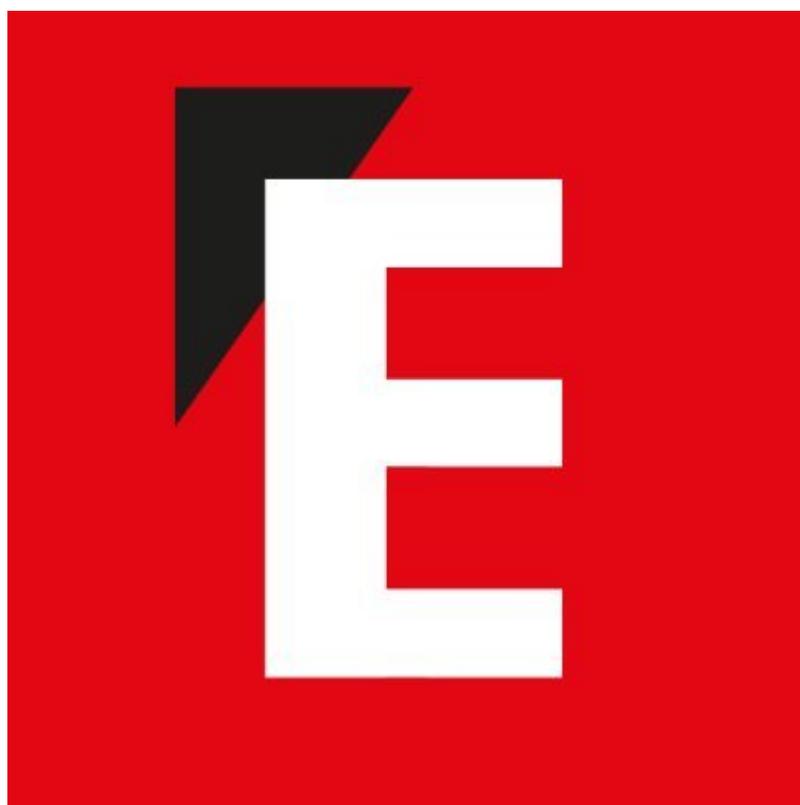
NICOLAS ROUX

Le "quiet quitting" gagne les cadres déçus : "Finir après 18h30, c'est terminé"

Popularisée sur les réseaux sociaux, la tendance du "quiet quitting" amène certains salariés - souvent désenchantés - à remettre en cause leur investissement au travail.

Il y a d'abord eu une certaine allégresse, doublée d'une grande motivation. Il y a trois ans, Vincent* décroche le Graal : un poste en CDI dans une grande entreprise de communication à Paris. Le jeune homme est alors déterminé à montrer sa motivation et à gravir les échelons. Pendant deux ans, il se donne "à 100%" dans son travail, enchaînant les projets dans une équipe "en sous-effectif", les journées à rallonge, les appels ou les mails sur ses heures de repos. Tout en restant souriant avec ses collègues, disponible pour ses patrons, modeste dans ses rendus de dossiers. "On me demandait de fournir toujours plus professionnellement et personnellement, et je le faisais. Quand certains obtenaient des augmentations en crânant sur leurs gros clients, j'abattais le double de leur travail sans m'en vanter". Pendant le Covid, en télétravail, ce Parisien accepte même de "trimer" jusqu'à 22h ou 23h afin de boucler ses projets. En parallèle, certains membres de son équipe démissionnent, sans être remplacés. Mais lorsque, quelques mois plus tard, Vincent réclame une augmentation et une revalorisation de ses missions, ses demandes sont plusieurs fois refusées. "On me disait 'oui, oui, j'entends', mais rien ne changeait. On me sortait des excuses", raconte-t-il.

✚ Lire la suite sur la page du journal [L'Express](#)



11 septembre 2022



voir le site du
[Centre d'études de l'emploi et du travail](#)

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/evenements-actualites-du-ceet/le-quiet-quitting-gagne-les-cadres-decus-finir-apres-18h30-c>